

5.1 LE KEWA

Eveline BAUMANN

Kolenzé : c'est le nom d'un village situé sur la rive droite du Niger, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Mopti. Emprunté à Kuraysh, ancêtre fondateur de La Mecque, ce nom traduit bien le rôle économique et religieux que les premiers habitants assignaient au village. À la fin du 18^e siècle, les guerriers marka envahissent la zone, trouvant sur place des pêcheurs bozo et somono. Kolenzé devient alors le chef-lieu du Kewa, cette entité politique qui s'étend alors jusqu'aux villages de Yonga, Pora Bozo, Noungonotoye et Samaye (fig. 1). À l'heure actuelle, Kolenzé fait partie de l'Arrondissement de Kouakourou (Cercle de Djenné). Les trois ethnies composant sa population (environ 2 500 individus d'après notre recensement) pratiquent la division ethnico-professionnelle qui est caractéristique du Delta (Gallais, 1967) et qui s'appuie sur un système d'alliances fort complexe. Les Marka (représentant 32 % de la population) se consacrent à la riziculture. Les Bozo (41 %) exercent l'activité de la pêche, tout en faisant de l'agriculture et le cas échéant, de la maçonnerie. Les Somono (27 %) sont tantôt des pêcheurs, tantôt des forgerons ou des commerçants. Un rôle non négligeable revient aussi à l'activité maraboutique, après l'agriculture et la pêche la troisième occupation des ménages, qui fait vivre 6 % d'entre eux.

Comme dans d'autres villages situés au bord du Niger, les pêcheurs de Kolenzé exploitent d'une part le finage. D'autre part, ils suivent les bancs de poissons jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres en aval : le phénomène migratoire - en nette régression depuis le début de la sécheresse - concerne ici un ménage pêcheur sur quatre et n'atteint donc pas les proportions constatées dans des villages tels que Sahona et Nouh-Bozo. La spécialisation spatio-temporelle des pêcheurs de Kolenzé renvoie à l'histoire du peuplement (Gallais, 1967) et se confond largement avec l'appartenance ethnique : les Bozo (du sous-groupe des Sorogo) privilégient la pêche de finage, tandis que les Somono pratiquent les grandes migrations.

LE SYSTÈME SOCIO-TECHNIQUE

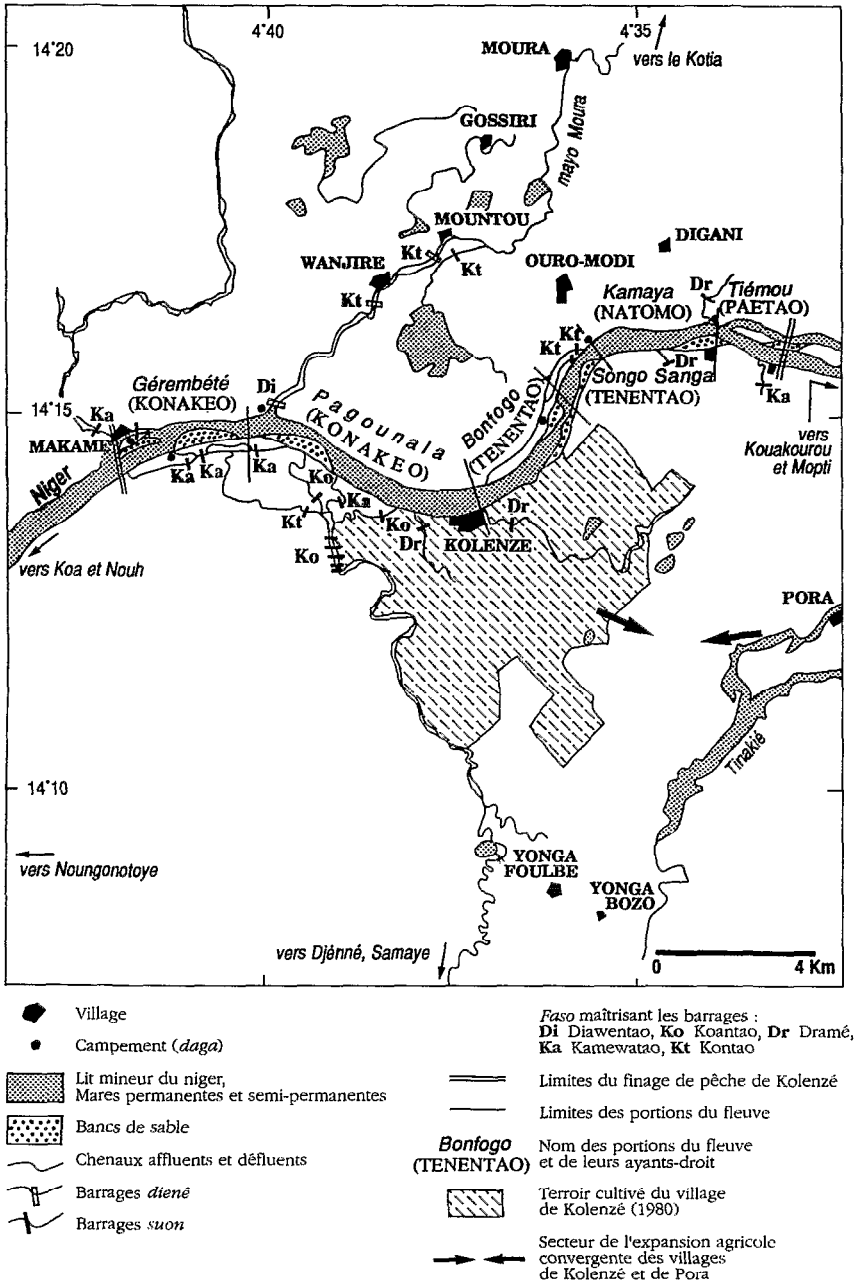
Les techniques utilisées à l'heure actuelle constituent un compromis entre les spécialisations qui se sont façonnées au cours de l'histoire et les contraintes auxquelles est soumise l'activité halieutique en temps de sécheresse.

Catégories de pêcheurs et main-d'œuvre

Quelle est l'importance respective des deux catégories de pêcheurs, ceux qui exploitent prioritairement le finage et ceux qui pratiquent les grandes migrations ? Nous savons que la pêche est l'activité principale de 20 000 ménages installés dans le Delta (30 000 km²) (Morand *et al.*, 1991). Si l'on estime que la propriété d'une embarcation de plus de 3 t de charge brute (communément appelée pinasse), dotée d'un moteur ou non, est un indicateur suffisamment pertinent pour caractériser les grands migrants, ces derniers représentent entre 10 et 15 %, soit 2 à 3 000 ménages (1). Or, leur faiblesse numérique est sans commune mesure avec la ponction qu'ils exercent sur les ressources ichtyologiques (Laë, Weigel), et ils se distinguent, par ailleurs, des pêcheurs de finage par une organisation socio-économique particulière. La frontière entre les deux catégories est cependant souple.

(1) Vu le faible professionnalisme des autres ethnies, nous ne prenons en considération que les ethnies Bozo et Somono. Les données relatives au Delta dans son ensemble ont été collectées par une enquête statistique menée en début du projet. Elles ont été partiellement reproduites in ORSTOM/INRZFH, 1988. On suppose ici que le nombre d'unités de finage dotées d'une pinasse correspond en gros au nombre d'unités migrantes qui en sont dépourvues. Ajoutons qu'en considérant comme grands migrants les ménages ayant quitté leur cercle d'origine, on arrive sensiblement au même résultat.

FIGURE 1 : Kolenzé, son terroir et son finage.



Ainsi, de nombreux grands migrants abandonnent les déplacements, mais continuent néanmoins à pêcher avec un matériel lourd et à maintenir un mode d'exploitation spécifique. On verra que les pêcheurs du Kewa n'échappent pas non plus à ce phénomène.

Notre échantillon comprend trente unités de production, et les deux types d'exploitation en constituent, chacun, la moitié (2). L'unité de production correspond au ménage qui est en même temps le cadre privilégié de la consommation et de l'accumulation. Cette triple fonction du ménage n'exclut cependant pas que les individus disposent de leur budget propre (Baumann, 1990 a).

Les pêcheurs de finage, tous des Bozo, exploitent les eaux à partir de leur lieu de résidence habituelle ou bien s'installent - pour une durée de quatre, cinq mois - dans un campement situé à proximité. Pendant la moitié de l'année, ils pratiquent une pêche de subsistance : la production est autoconsommée et troquée contre le paddy des Marka et des Rimaiïbé. C'est essentiellement lors des pêches de décrue (octobre à février) que le surplus est cédé aux commerçants ambulants. L'écoulement à Mopti concerne surtout les unités qui adjoignent à la pêche un commerce de poisson ou bien qui bénéficient de redevances en nature (*maa-ji*). Les deux tiers des pêcheurs de finage pratiquent l'agriculture, ce qui s'explique par l'ancienneté de leur installation dans une zone rizicole.

Les grands migrants, quatorze familles somono et une bozo, se livrent à une pêche plus intense. Ils quittent le village pour huit à dix mois et se rendent au lac Debo et au-delà, amenant dans leur pinasse la quasi-totalité des membres du ménage et les provisions de céréales qui seront consommées avant la première commercialisation du poisson. Pour ces pêcheurs, le rôle de Mopti, plaque tournante du Delta, est crucial : c'est là qu'ils acquièrent leur matériel de pêche, qu'ils commercialisent le poisson et qu'ils s'approvisionnent en denrées alimentaires. Une mauvaise campagne peut cependant constituer un obstacle économique (et psychologique) au retour annuel au village. Mais ce n'est pas pour autant que ces pêcheurs renoncent à leur mode de production spécifique.

(2) Les travaux de terrain ont été effectués, entre 1987 et 1991, dans le Kewa (pêcheurs de finage et grands migrants), à Sandoa dans le Kotia (pêcheurs de finage originaires de Kolenzé) et à Komédié, campement de pêche situé au bord du lac Debo (grands migrants originaires de Kolenzé et d'autres localités de l'arrondissement de Kouakourou). Pour la méthodologie, voir Baumann, 1990 b.

Selon qu'il s'agit de pêcheurs de finage ou de grands migrants, les ménages enquêtés comportent en moyenne neuf et treize individus, et la main-d'œuvre familiale est de six et de onze personnes respectivement. Seuls les grands migrants embauchent : soit on leur confie des jeunes du village, soit ils font appel, sur le lieu de pêche, à la main-d'œuvre locale. Lorsque l'activité est particulièrement intense, le nombre de salariés peut atteindre six ou sept. Comme partout ailleurs dans le Delta, les hommes pratiquent la pêche proprement dite, tandis que les femmes s'occupent essentiellement de la transformation du poisson et, le cas échéant, de la commercialisation. Dans quatre ménages pêcheurs de finage sur cinq, les femmes utilisent les nasses *durankoro*. Les épouses des grands migrants, en revanche, largement occupées à la transformation du poisson, ne disposent que très exceptionnellement de ces petites nasses. Les enfants prennent, eux aussi, une part active dans l'activité économique. Dès l'âge de dix, douze ans, ils participent aux travaux, selon la division sexuelle du travail caractéristique du monde adulte.

Le capital technique

Les enquêtes socio-économiques confirment la relative homogénéité des techniques constatée ailleurs (Fay, 1990 a ; Laë et Raffray, 1990). La panoplie moyenne du pêcheur de finage comporte un ou deux filets maillants (transformés au cours de la campagne pour servir tantôt de filet dérivant, tantôt de filet dormant), des palangres, quelques nasses *durankoro* et des filets à deux mains. La présence du grand filet triangulaire *swanya* n'a été constatée que chez les unités enquêtées dans le Kotia. Enfin, conformément à une décision prise dans les années 40 par les notables de Kolenzé, l'usage de l'épervier est interdit dans le finage (Baumann, 1991). Toutes nos unités de pêcheurs de finage disposent d'au moins une embarcation. Par rapport aux pêcheurs de finage d'autres zones où l'on recourt à la location d'embarcations (chap. 5.2), ceux du Kewa sont relativement bien équipés. Les grands migrants, eux, se servent exclusivement de filets : les plus grands sont des sennes composées de six, voire de sept balles (de 200 yards, soit environ 180 mètres, chacune). Ces unités disposent, en moyenne, de trois embarcations dont une est équipée d'un moteur.

Les engins et les embarcations ont été évalués séparément. Cette démarche se justifie à plus d'un titre. Tout d'abord, la propriété d'engins est une condition *sine qua non* du statut de pêcheur. Par contre, les embarcations peuvent être louées, et pour certaines techniques de pêche (pêche de barrage, *xubiseu*) cet outil

de travail n'est pas indispensable. Ensuite, ces deux composantes ont une durée de vie fort différente. Les palangres peuvent être utilisées au maximum pendant deux campagnes, les filets maillants doivent être remplacés au bout de trois, quatre ans, les sennes au bout de cinq ans. Les embarcations ont une durée de vie d'environ 15 ans, les moteurs de 20 ans (3). Enfin, les engins sont quasi systématiquement acquis neufs tandis que pour les embarcations, il existe un marché d'occasion. La valeur des engins correspond ici au prix effectivement payé ou, le cas échéant, au prix pratiqué, au moment de l'enquête, sur le marché de Mopti pour un matériel équivalent en état neuf. En ce qui concerne les embarcations, nous avons tenu compte de la dépréciation : à la valeur de remplacement (état neuf) un taux de dépréciation linéaire (6,7 % par an pour les embarcations, 5 % pour les moteurs) a été appliqué. Par conséquent, pour les deux composantes, notre évaluation tient compte des conditions réelles de reconstitution du capital technique.

Les enquêtes confirment le caractère capitaliste de l'activité (tabl. 1), caractère constaté pour des pêcheries comparables (Verlet, 1965 ; Price, 1987) et qui découle de la nature même de la ressource exploitée (Baumann, 1993 a). Elles confirment aussi l'opposition entre pêcheurs de finage et pêcheurs grands migrants, opposition perceptible *de visu*. On notera cependant une certaine hétérogénéité à l'intérieur des deux groupes. Ainsi, chez les pêcheurs de finage, les valeurs varient entre 60 000 FCFA et 750 000 FCFA. Dans le premier cas, il s'agit d'un pêcheur propriétaire d'un filet maillant, de six nasses *durankoro* et d'une pirogue achetée d'occasion. Le second cas est celui d'anciens grands migrants originaires d'Ouro Modi Daga qui se sont sédentarisés dans le Kotia. Ils disposent de trois embarcations, de trois filets maillants évalués à plus de 100 000 FCFA et d'une vingtaine de nasses *durankoro*. Chez les grands migrants, l'unité la moins bien équipée a un capital de 700 000 FCFA : elle possède un grand filet maillant et deux embarcations, toutes deux propulsées par la seule force humaine. À l'autre extrémité, nous trouvons une unité dont le capital dépasse la valeur de deux millions FCFA et comprend une grande senne ainsi que trois embarcations dont une est motorisée.

Que représentent, dans l'économie malienne de la fin des années 80, ces investissements ? Si nous nous en tenons aux unités exploitant le finage, le capital

immobilisé par travailleur (40 000 FCFA), correspond aux dépenses non-professionnelles effectuées en une année par un individu, ou bien à 860 kg de mil sur le marché de Mopti (source : Système d'Alerte Précoce), ou encore à plus de trois salaires minimum (12 652 FCFA par mois au moment de l'enquête).

Le renouvellement du capital et les frais d'exploitation

En ce qui concerne le renouvellement de l'équipement, nous n'avons pas tenu compte ici des acquisitions d'embarcations, faites à des intervalles relativement espacés et représentant une charge compressible. Le renouvellement des engins, par contre, requiert toute notre attention car il s'agit d'une charge assez lourde. Nous avons analysé soixante-douze opérations d'achat portant, selon les unités enquêtées, sur deux ou trois campagnes de pêche. Il apparaît qu'au cours d'une campagne, les pêcheurs de finage dépensent environ 50 000 FCFA pour remplacer leurs filets et palangres, les grands migrants près de 150 000 FCFA. Ces flux correspondent, respectivement, à un renouvellement des engins tous les trois et cinq ans.

Les enquêtes attestent aux pêcheurs une capacité d'autofinancement assez remarquable. En données agrégées, entre les deux tiers des engins (grands migrants) et les trois quarts (pêcheurs de finage) ont été financés au comptant (fonds propres des unités et solidarité familiale). Le reste seulement a fait objet d'un crédit octroyé par un commerçant. Le montant moyen de ces crédits est de 30 000 FCFA (pêcheurs de finage) et de 127 000 FCFA (grands migrants), les crédits remboursables en argent liquide étant généralement supérieurs à ceux remboursables en nature : 40 000 FCFA contre 25 000 FCFA pour les pêcheurs de finage, 155 000 FCFA contre 73 000 FCFA pour les grands migrants.

Le remboursement en nature est surtout le fait des pêcheurs de finage. La faiblesse de leurs capacités productives représente un lourd handicap alors qu'il s'agit de faire face à une triple contrainte : se doter de nouveaux biens de production en début de campagne, financer les biens de consommation accessibles contre le seul numéraire (habits surtout) et s'acquitter des obligations fiscales. Voilà pourquoi ils engagent leur production future. Or, ce crédit représente un double inconvénient. En effet, d'une part, il y a le coût du crédit en tant que tel ; il est de l'ordre de 50 % pour une période qui est généralement d'une année. D'autre part, le prix de poisson proposé par le commerçant ambulant sur les lieux de production

(3) Contrairement à ce qui se passe en pêche maritime, les embarcations ne servent qu'au transport de personnes et d'engins et non à la pêche proprement dite. Voilà ce qui explique la grande durée de vie des moteurs.

TABLEAU 1 : le capital technique et les résultats.

	Pêcheurs de finage (n = 15)	Grands migrants (n = 15)
Capital technique par unité	258 000 FCFA	1 280 000 FCFA
dont embarcations (et, le cas échéant, moteur) engins	113 000 FCFA 145 000 FCFA	519 000 FCFA 761 000 FCFA
% engins sur capital technique	56	60
Renouvellement annuel engins	50 000 FCFA	148 000 FCFA
% renouvellement engins sur total engins	34	19
% crédit sur renouvellement engins (données agrégées)	24	73
Travailleurs de l'unité (masc. et fém.)	6,4	11,2
Capital technique par travailleur	40 000 FCFA	114 000 FCFA
Dépenses non-professionnelles de l'unité (y compris en nature, par année)	436 000 FCFA	707 000 FCFA
Dépenses non professionnelles de l'individu (par année)	47 000 FCFA	55 000 FCFA
Consommation alimentaire de l'individu (par année)	36 000 FCFA	40 000 FCFA
% consommation alimentaire sur total dépenses non-prof.	76	72
Consommation céréalière de l'individu (par année)	208 kg	267 kg

équivalait souvent à la moitié seulement de celui pratiqué à Mopti. Le coût total du crédit peut ainsi atteindre près de 150 %. À titre d'exemple, une nappe de filet achetée, en février 1989, au comptant 17 500 FCFA à Mopti, correspond à 35 kg de silure fumé (*Clarias*) rémunéré à 500 FCFA par kg. Dans le Kotia, la même nappe achetée à crédit vaut 25 000 FCFA. Pour la rembourser sur place, le pêcheur doit fournir 83 kg de silure fumé (évalué à 300 FCFA le kg).

Les grands migrants sont nombreux à stocker leur production pour l'écouler dans un centre de collecte, jouant non seulement sur les différences de prix dans l'espace, mais aussi dans le temps : au cours d'une année, le prix au producteur varie fréquemment du simple au double. La recette est aussitôt affectée au renouvellement des engins. Mais ces unités sont aussi confrontées à d'autres dépenses particulièrement lourdes, notamment les frais de personnel (y compris la nourriture, évaluée à 110 FCFA par jour pour un individu), les frais d'entretien ainsi que les nombreuses taxes et autres contributions dont certaines relèvent de pratiques illégales (Baumann, 1991). Les dépenses professionnelles des deux types d'exploitation peuvent être illustrées à l'aide des données collectées auprès de deux unités faisant partie de notre échantillon (tabl. 2).

Un capital technique important et des frais professionnels lourds caractérisent l'activité halieutique des unités enquêtées. Or, malgré le caractère capitalistique de la pêche dans le Delta Central du Niger, les résultats sont modestes.

LE NIVEAU DE VIE À TRAVERS LES DÉPENSES

Le niveau de vie a été appréhendé à travers les dépenses, approche complémentaire de celle adoptée par les statisticiens du projet. À première vue, tout comme dans le domaine de la production, l'opposition entre les deux catégories de pêcheurs est manifeste (tabl. 1). Les grands migrants participent beaucoup plus que les pêcheurs de finage aux échanges monétaires (fig. 2). Voilà ce qui se répercute d'une part sur la composition des dépenses (fig. 3) : ils consacrent davantage aux dépenses à caractère social (dôts et fêtes ; 18 % contre 11 % pour les pêcheurs de finage). D'autre part, en termes quantitatifs, leur consommation céréalière est de près de 30 % supérieure à celle des pêcheurs de finage, car ils se procurent davantage de céréales essentiellement accessibles contre le numéraire (mil, maïs), céréales moins chères

que le riz (4). Ceci étant, compte tenu de l'importance du capital technique, cette différence de niveau de vie peut paraître relativement faible. Il semble aussi que certains avantages dont bénéficient les grands migrants sont autant imputables aux économies d'échelle caractéristiques des grands ménages qu'à la plus grande efficience de leur organisation socio-économique.

On peut confronter ces données aux résultats obtenus par l'enquête budget-consommation nationale menée - comme nos investigations - en 1989/90. Pour une bonne partie des pêcheurs enquêtés, la consommation céréalière n'atteint pas la moyenne régionale qui est de 259 kg par individu (5). De même, tant pour les grands migrants que pour les pêcheurs de finage, la monétarisation du budget familial est très inférieure à la moyenne régionale. Par ailleurs, une comparaison diachronique nous apprend que la composition des dépenses n'a guère évolué au cours des trente dernières années : tout comme à la veille de l'Indépendance du pays, les Bozo consacrent actuellement les trois quarts de leurs revenus aux denrées alimentaires (MISES, 1961). Enfin et surtout, toujours par rapport aux années précédant l'Indépendance, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat des pêcheurs a enregistré une diminution de plus de 50 % (6).

La dégradation des conditions de vie serait encore plus spectaculaire si les pêcheurs ne faisaient pas preuve d'une grande capacité d'adaptation. Celle-ci se manifeste notamment lorsqu'il s'agit de se procurer le numéraire et d'assurer l'approvisionnement en céréales.

(4) Les quantités des différentes céréales consommées (riz décortiqué, mil, maïs prêt à la cuisson) ont été additionnées sans les convertir en équivalent-céréale type. Cette méthode a été également adoptée par l'enquête budget-consommation nationale mentionnée par la suite (Rep. Mali, Min.Plan, 1991). Nous avons appliqué les prix au kg pratiqués à Kolenzé au moment de l'enquête : 85 FCFA pour le riz décortiqué, 58 FCFA pour le mil et le sorgho.

(5) L'enquête budget-consommation (Ministère du Plan, 1991) ne nous renseigne pas sur la valeur des dépenses en nature. Les dépenses monétaires, elles, sont de 580 000 FCFA par ménage. La taille moyenne des ménages dans la région de Mopti étant de 7,1 individus (Diarra, Direction Nationale de la Statistique, comm. pers.), les dépenses monétaires annuelles sont de l'ordre de 82 000 FCFA par individu.

(6) Calculs à partir de MISES, 1961. En l'absence d'un indice général des prix pour la période de référence, le pouvoir d'achat est calculé ici en fonction des prix des denrées alimentaires à Bamako. Entre les enquêtes menées en 1957/58 et nos investigations, l'indice alimentaire a été multiplié par 15 (Prix et Indices des prix, 1964 ; Bulletins mensuels de statistique, 1962 à 1988 ; Prix, 1989), alors que le revenu par individu n'a été multiplié que par 6.

TABLEAU 2 : les frais professionnels de deux unités de pêche (campagne 1988/89, en FCFA).

Pêcheur de finage : Oumarou K.		Pêcheur grand migrant : Soumana S.	
		Nourriture main-d'œuvre (6 personnes pendant 7 mois)	139 000
		Salaires main-d'œuvre	180 000
Renouvellement filets :		Renouvellement senne :	
100 y, 1,5 d., fil n° 2 (crédit)	25 000	100 y, 1 d., fil n° 8 (crédit)	150 000
100 y, 3 d., fil n° 3 (comptant)	17 500	Réparation senne	5 000
Réparation filets : 1 bobine			
Entretien pirogue : karité	1 000	Entretien pinasse : karité, roof	15 000
		Réparation moteur	10 000
		Carburant (retour seulement)	39 000
		Insecticides, nattes d'emballage	10 000
Contribution permis collectif	500	Permis de pêche	15 000
		Droits d'installation campement	15 000
		Taxe municipale, Mopti	6 000
		Taxes officielles	23 000
		Redevances en nature (estimées)	100 000
TOTAL	44 500	TOTAL	707 000
soit en % du capital technique	29	soit en % du capital technique	48

LE SYSTÈME D'ACTIVITÉS

Compte tenu des priorités matérielles et idéelles de la société et des contraintes du moment, les ménages pêcheurs affectent les ressources productives à des usages divers, parmi lesquels l'activité halieutique joue un rôle variable. Les différentes activités exercées sont censées procurer le numéraire ainsi que des biens alimentaires nécessaires à la reproduction des unités.

Activités complémentaires et accès au numéraire

La disponibilité du numéraire est étroitement liée aux modalités de commercialisation du poisson. Prenons tout d'abord le cas des grands migrants. La commercialisation sur le lieu de production concerne essentiellement des espèces de faible valeur marchande (souvent "brûlées", c'est-à-dire posées, à ras le sol, sur un lit de paille qui est allumé) accessibles aux populations rurales, et la recette sert aussitôt aux achats de denrées alimentaires. Dès que le surplus est suffisamment important, on le stocke pour l'écouler à Mopti, avec tout ce que cela comporte comme avantages déjà soulignés. Au cours de la campagne en question, les unités échantillonnées ont commercialisé à Mopti entre deux et six fois, pour enregistrer un chiffre d'affaires total compris entre 500 000 et 1 400 000 FCFA. Sachant que pour sa simple subsistance, un ménage grand migrant a besoin de plus de 500 000 FCFA en argent liquide, et que les dépenses professionnelles s'élèvent à un minimum de 300 000 FCFA (renouvellement des engins, taxes diverses, transport), le recours à d'autres sources de revenus s'avère souvent indispensable. Comme par le passé, le commerce joue un rôle non négligeable (Baumann, 1990 a). Certains chefs de famille valorisent aussi leurs connaissances de la religion musulmane, d'autres encore comptent sur le numéraire apporté par un jeune membre du ménage au retour d'un séjour à l'étranger.

Mais c'est surtout chez les pêcheurs de finage que la présence d'activités annexes génératrices de revenus monétaires est systématique. Par rapport aux grands migrants leur production est faible : 1,3 tonne de poisson équivalent frais contre 4,8 tonnes (chap. 4.2). Pour les unités de notre échantillon, la commercialisation contre numéraire se limite à la saison froide (novembre à février), où le poisson est écoulé tous les huit ou quinze jours, pour engendrer une recette comprise entre 1 500 et 15 000 FCFA par opération de vente. On peut estimer que les recettes annuelles ne

dépassent qu'exceptionnellement les 150 000 FCFA. En dehors de la période de pêche intensive, les revenus monétaires complémentaires sont par conséquent indispensables, pour faire face à certaines dépenses lors de manifestations sociales (baptêmes, enterrements, etc.) et surtout pour se procurer le "prix du condiment", *dede songo*. La disponibilité du numéraire dicte le rythme de l'approvisionnement en ingrédients de la sauce (piment, oignon, *sumbala*) : tandis que les pêcheurs de finage se ravitaillent en moyenne toutes les deux semaines, les grands migrants renouvellent leur stock une fois par mois, bénéficiant en quelque sorte de prix en gros avantageux.

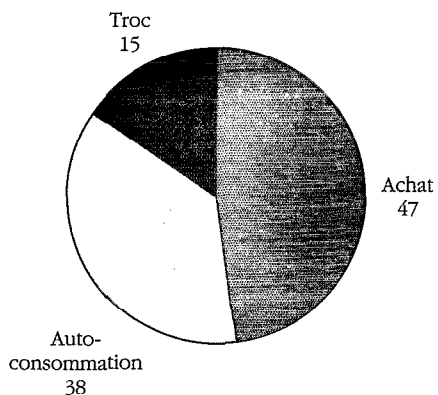
Le commerce, essentiellement exercé par les femmes, est présent dans la quasi-totalité des familles exploitant le finage. Voilà ce que confirment des investigations faites auprès d'un échantillon de 33 ménages (soit 19 % des ménages de Kolenzé). Par ailleurs, une enquête budget-temps menée pendant une année auprès de 8 ménages pêcheurs résidant dans le Kotia (Sandoa) montre que les hommes consacrent 69 % de leur temps à la pêche au sens large (les femmes 22 %), 19 % à l'agriculture (les femmes 9 %), 6 % à l'artisanat et le commerce (les femmes 3 %), 4 % aux pratiques religieuses (les femmes moins de 1 %) et 2 % aux travaux domestiques (les femmes 67 %). Il est à noter que la journée de travail des hommes est inférieure à sept heures, celle des femmes de huit heures. Ces dernières passent près d'une heure par jour à la recherche de combustibles (bouses de vache).

Quels sont les résultats des différentes activités procurant du numéraire ? En ce qui concerne le commerce, les marges bénéficiaires dépassent rarement les 20 %. Ceci étant, dans un cas sur trois, l'activité est suffisamment importante pour donner lieu à l'acquisition d'engins. Dans les autres cas, sa fonction minimale consiste à faciliter l'approvisionnement en denrées alimentaires pour la famille. Les autres activités - elles vont de la transformation de produits alimentaires à la fabrication de savons, en passant par la coiffure, la filature, le ramassage de bouses de vaches, etc. - procurent un revenu annuel qui peut atteindre 15 000 FCFA par individu. Les travaux exécutés par les hommes sont généralement mieux rémunérés, sans doute parce qu'ils nécessitent non seulement plus de force physique, mais aussi certaines compétences techniques, si modestes soient-elles : transport par pirogue, confection de briques et de clôtures en paille, réparation de mobylettes, de radios et de montres. Si grâce à ces sources de revenus, les dépenses courantes du ménage peuvent être assurées, le recours aux revenus extérieurs s'avère souvent indispensable. La moitié des familles enquêtées bénéficient d'un tel apport : ils confient un jeune membre à un ménage grand migrant, l'envoient faire une campagne au bar-

FIGURE 2

Les modalités d'acquisition des produits destinés à la dépense non-professionnelle (en %).

Pêcheurs de finage



Pêcheurs grands migrants

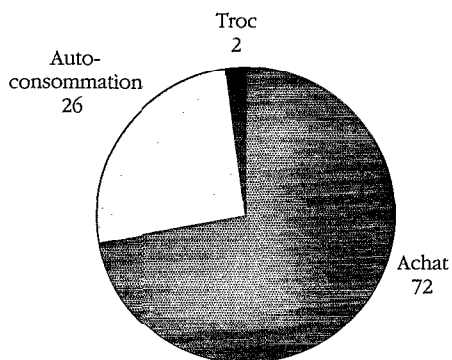
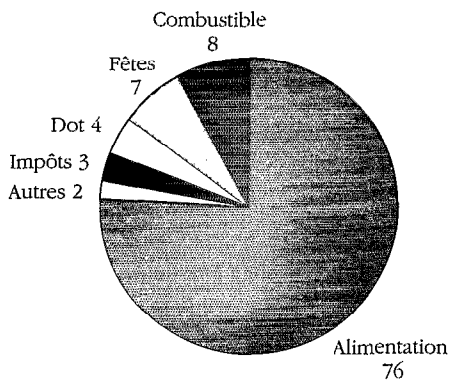


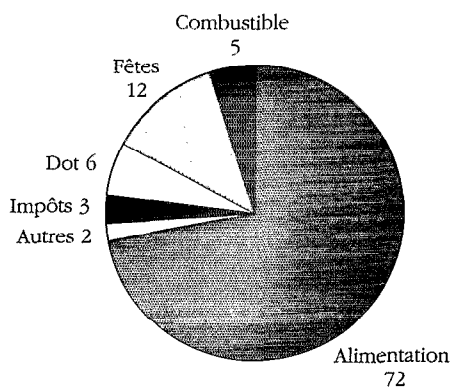
FIGURE 3

Les dépenses non-professionnelles des ménages (en %).

Pêcheurs de finage



Pêcheurs grands migrants



rage de Sélingué, voire acceptent qu'il parte à l'étranger (Côte d'Ivoire surtout). La réussite d'une telle opération ne se mesure pas seulement en biens acquis en dehors du Delta (boubous, postes de radio, engins de pêche), mais aussi en billets de banque rapportés (au moins 20 000 FCFA par émigré).

L'agriculture et l'approvisionnement en céréales

L'approvisionnement en céréales est sans aucun doute l'acte économique qui conditionne le plus l'organisation socio-économique des ménages. Chez les grands migrants, les céréales sont presque exclusivement acquises contre numéraire. En effet, dans 31 cas sur 33, les céréales ont été achetées sur le marché, dans deux cas seulement elles ont été acquises par troc. Un premier stock est constitué avant le départ en migration (par exemple, grâce à la vente de produits ramenés de la zone lacustre, tels que les nattes), ensuite l'approvisionnement se fait surtout lors de l'écoulement du poisson à Mopti.

Les pêcheurs de finage, eux, ne font appel à l'économie monétaire que pour un quart de leurs acquisitions de céréales ; un autre quart provient de la production du ménage ou du métayage agricole (rémunéré en nature), tandis que la moitié est acquise par troc. Pendant la campagne 1988/89, sur les quinze ménages pêcheurs de finage que compte notre échantillon, neuf ont pratiqué l'agriculture. Les rendements agricoles fluctuent non seulement en fonction des conditions hydrologiques et pluviométriques, mais aussi selon la présence de prédateurs (acridiens et oiseaux rizophages notamment). Dans le meilleur des cas, le rapport entre quantités semées et récoltées est de un à dix, et la récolte peut atteindre jusqu'à 1 250 kg de paddy par ha (730 kg de riz décortiqué). En 1988/89, les ménages enquêtés ont récolté en moyenne 1 tonne de paddy (650 kg de riz décortiqué). L'année suivante, en revanche, seuls sept ménages (sur onze) ont effectivement récolté, leur production moyenne étant de 650 kg de paddy (soit 420 kg de riz décortiqué). Ces chiffres peuvent être rapprochés des données collectées par Gallais qui écrit à propos de l'agriculture à la fin des années 50 : "*Ces rendements (...) dépassent rarement 1 000 kg (de paddy) (...), mais des rendements inférieurs à 600 kg ne sont pas rares*" (Gallais, 1984 : 119).

Les solutions susceptibles de parer aux aléas de la production rizicole sont multiples. Elles comportent à

la fois des mesures d'intensification et d'extensification : abandon des friches (dans le Kewa depuis le début des années 80), adoption de variétés plus hâtives et mieux adaptées à la nouvelle donne hydrologique (huit variétés sélectionnées par les agriculteurs ont été dénombrées dans le Kewa), initiation à la culture du maïs, mise en culture de terres peu ou pas cultivées auparavant, y compris des bas-fonds. Ces innovations ne se font évidemment pas sans heurts. Le déplacement des champs de Kolenzé vers le terroir de Pora en est l'exemple le plus patent (fig. 1). Depuis le milieu des années 80, certains pêcheurs vont jusqu'à quitter Kolenzé pour s'installer dans le Kotia. Or, cette zone n'échappe pas non plus aux contestations. On peut se référer, par exemple, à Sandoa, village créé à la fin des années 60. Auparavant, ce fut un simple lieu de pêche (Gallais, 1967) et la présence de poissons rizophages rendait les terres impropres à l'agriculture. En 1989, Sandoa comptait 34 ménages qui pratiquaient à la fois la pêche et l'agriculture. Parmi eux, la moitié étaient originaires de villages riverains du Niger. Début 1990, des contestations relatives aux terres propices à l'agriculture ont amené la plupart de ces autochtones à quitter le village.

Lorsque la production céréalière du ménage pêcheur est trop aléatoire, le métayage agricole joue un rôle de premier ordre. Pendant la campagne 1988/89, il concernait plus de la moitié des ménages bozo et somono de Kolenzé (échantillon de 33 ménages correspondant à 19 % des ménages présents). La rémunération représente un dixième des quantités récoltées par travailleur. En une semaine, elle peut atteindre un sac de paddy (ou 75 kg de riz décortiqué), soit la quantité consommée par un individu au cours d'une centaine de jours. De même, les hommes participent au battage du riz, travail qui rapporte cinq *sawal* de paddy par jour (correspondant dans cette zone à environ 13 kg de riz décortiqué). Pour les femmes, la rémunération journalière du battage est fixée à trois *sawal* (près de 8 kg de riz décortiqué). Après l'acheminement de la récolte au village, les femmes se rendent de nouveau aux champs pour y glaner les graines ayant échappé à leur vigilance. Toujours pendant la campagne 1988/89, la moitié des femmes bozo et somono de Kolenzé contribuaient ainsi à l'approvisionnement de leur famille. En moyenne, ce travail les occupait pendant deux mois, rapportant jusqu'à deux *sawal* de paddy par jour (plus de 5 kg de riz décortiqué). Signalons enfin qu'en cas de grande pénurie, certaines céréales font l'objet de la cueillette proprement dite. Dans le Kewa, quelques rares exemples de consommation de *fonio* sauvage (*Paspalum*) et de *paguiri* (*Panicum laetum*) ont été observés en 1987.

Ceci étant, compte tenu du rapport numérique favorable aux pêcheurs de finage, le troc reste, dans notre zone d'étude, le moyen privilégié d'accès aux céréales. Il se fait au jour le jour pour des quantités dépassant rarement une calebasse (7). Reste à souligner que les modalités d'évaluation des produits troqués sont étroitement liées au degré de monétarisation de l'économie. Ainsi, à Kolenzé, la valeur des deux produits échangés correspond aux prix du marché respectifs, tandis que dans le Kotia, les négociations se font en fonction des quantités.

CONTRAINTES ET STRATÉGIES

La multiplicité des contraintes

Les contraintes auxquelles se heurte l'activité halieutique dans notre zone d'étude sont multiples, mais elles ne se situent pas nécessairement dans les domaines qui font habituellement l'objet d'interventions de toutes sortes.

Nous avons déjà souligné que le caractère capitalistique de la pêche est inhérent à l'activité. Ceci étant, les pêcheurs modulent leurs investissements en fonction de la production attendue et de l'articulation avec d'autres activités, notamment l'agriculture. La diminution des grandes migrations au profit de la sédentarisation, dans des zones assurant une meilleure satisfaction des besoins en céréales, en est l'exemple le plus patent (Baumann, 1993 b). À Kolenzé, par exemple, sur les 54 grandes familles ayant pratiqué les grandes migrations avant la sécheresse, six sur dix se sont repliées sur le finage. Sur les 32 familles restantes, une sur cinq migre moins loin. Cette adaptation à la nouvelle donne de l'environnement au sens large entraîne - du moins à moyen terme - une réduction de la valeur de l'équipement technique. Cependant, des investissements disproportionnés eu égard aux potentialités du milieu, investissements dont le caractère ostentatoire est souvent flagrant, ne sont pas exclus. On les observe surtout dans le domaine des embarcations où, comme l'a exprimé un commerçant de Mopti, la jalousie fait - ou faisait - acheter des moteurs de plus en plus puissants ... et chers, sans apporter un gain de temps notable (Baumann, 1990 a).

(7) Cependant, dans certains marchés (Koa, Yonga) des agriculteurs du Pondori proposent temporairement du mil pour le troquer contre le poisson brûlé. Ces transactions se font par sac.

Mais on remarquera qu'investissements purement économiques et investissements satisfaisant essentiellement à des considérations sociales évoluent de façon parallèle.

Comme pour n'importe quelle autre activité économique - *a fortiori* lorsqu'elle est soumise à d'importantes fluctuations saisonnières - le crédit s'avère souvent indispensable. Or, l'insistance sur la cherté du crédit, notamment lorsqu'il est remboursable en nature, risque d'escamoter ses aspects positifs : volume correspondant aux potentialités de l'unité (qui sont connues par le commerçant ambulant), gain de temps par rapport au déplacement pour l'acquisition d'un engin, normes de qualité moins rigoureuses pour le poisson cédé en guise de remboursement, compatibilité avec la religion musulmane, rapports plus personnels susceptibles de procurer des avantages en dehors de la sphère économique. Lorsque le volume des crédits octroyés est relativement important, comme ceci est le cas pour les grands migrants, les rapports personnalisés sont incontestablement à l'origine d'une relative adéquation entre endettement et capacités productives, avec comme résultat que le remboursement se fait généralement sans dépasement sensible des délais accordés. S'il y a sur-investissement par rapport aux capacités de remboursement, voire par rapport à la ressource disponible, il semble être essentiellement dû à des opérations de crédit inadéquates, proposées par les banques (Kassibo, 1990 b).

En ce qui concerne l'accès à la ressource, dans le Kewa - qui est à la fois une zone de passage et de départ en migration - les contestations n'atteignent pas l'ampleur connue dans les zones d'arrivée. Les eaux du Niger étant accessibles à tous, seuls les pêcheurs étrangers se voient réclamer "le prix de cola" (500 à 1 000 FCFA) lorsqu'ils sont de passage. D'autres pêcheurs, étrangers encore, sont invités pour participer aux pêches collectives : mieux équipés que les autochtones, ils réalisent des prises considérables, et le partage de la production se fait conformément aux termes fixés au préalable. Le prélèvement du *maa-ji* au sens traditionnel (Fay, 1989 a et b) se limite à quelques barrages *diéné* exploités par des pêcheurs originaires de Dia. Les pêches de barrages *suon* ne donnent plus lieu au paiement de redevances, car du fait de rendements peu satisfaisants, ces barrages sont exploités par les seuls propriétaires des sites. Or, nous avons vu naître des conflits autour de biefs appropriés collectivement et temporairement abandonnés (mares appartenant au village), lorsque les conditions hydrologiques permettaient de nouveau l'exploitation. À ce moment, les différents intervenants - y compris les représentants de l'État - jouent sur plusieurs registres (législation "traditionnelle" et moderne, ancienneté de pratiques halieutiques, différenciation

ethnico-technologique, etc.) pour faire valoir ce qu'ils estiment être leurs droits. De même, dans le Kotia, la situation est souvent critique. S'agissant d'une zone de repli, les rapports de force entre habitants plus ou moins anciens d'une part, entre pêcheurs, agriculteurs, éleveurs et autorités d'autre part, sont régulièrement soumis à des modifications ... qui coûtent cher à celui qui veut obtenir gain de cause.

Parmi les unités enquêtées, ce sont les grands migrants qui se heurtent le plus aux difficultés d'accès à la ressource ichtyologique. Ils présentent systématiquement le paiement des redevances comme une charge considérable pour leur budget, *a fortiori* lorsqu'elles correspondent à une rente bureaucratique prélevée par certains agents de l'État (Baumann, 1991). On conviendra cependant que du point de vue des communautés d'accueil, le prélèvement de redevances se justifie. Il s'agit d'un dédommagement pour la ponction effectuée sur la ressource par les pêcheurs allochtones, ponction d'autant plus importante que ces unités disposent d'un équipement autrement plus performant que les autochtones.

L'accès aux terres cultivables n'est pas non plus exempt de contestations. À Kolenzé, les agriculteurs Marka disposent des terres les plus propices à la riziculture. Compte tenu des relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les pêcheurs bozo et somono, ces derniers sont embauchés pour les travaux champêtres, et se heurtent ainsi à la concurrence des originaires du Pondori auxquels les Marka faisaient appel traditionnellement. Les conflits se posent donc essentiellement en termes inter-villageois. Dans le Kotia, en revanche, pour les raisons évoquées, la compétition pour les terres prennent des proportions plus importantes, opposant éleveurs, agriculteurs et pêcheurs.

Étant donné une main-d'œuvre visiblement abondante et un taux d'accroissement naturel important, on pourrait supposer que le facteur humain représente l'atout majeur de l'économie halieutique. Il est vrai que les ménages les plus riches en hommes disposent aussi de biens matériels relativement importants (Baumann, 1988). Or, la situation actuelle empêche souvent les ménages de profiter des avantages liés à une main-d'œuvre abondante et des économies d'échelle qu'elle procure. Tout d'abord, les innovations technologiques ont favorisé la segmentation des unités. En effet, si dans les années cinquante, Leroy (1956) dénombre 1 515 hommes pour 342 ménages en migration (soit une taille moyenne des unités de seize ou dix-sept individus), à l'heure actuelle, l'unité migrante moyenne comprend entre sept et huit individus (ORSTOM/INRZFH, 1988). Le souci de répartition des risques (entre biefs exploités, entre différentes

activités) contribue à son tour à l'éclatement des unités. En même temps, le travail ne peut se substituer au capital que dans des limites bien étroites, limites qui renvoient tant à la nature même de la pêche, qu'aux techniques d'exploitation et à des considérations sociales (Baumann, 1993 a). Si au niveau global, la main-d'œuvre peut paraître pléthorique, les ménages pris isolément se heurtent souvent à sa pénurie. Cette dernière est d'autant plus grave que, pour tous les types de pêche réunis, la productivité du travail est très faible : au moment le plus propice à l'activité, les prises par sortie atteignent tout juste 9 kg de poisson (chap. 2.3) (8). A supposer qu'il s'agisse de *Tilapia* (en 1991, vendus séchés 655 FCFA le kg) et que le pêcheur puisse vendre le produit séché directement au consommateur mopticien, la recette aurait été d'environ 1 400 FCFA.

Voilà ce qui nous conduit à la contrainte majeure de l'activité, le faible pouvoir d'achat des consommateurs. Les augmentations de prix n'ont que partiellement compensé la chute de la production. Entre 1962 et 1986, le prix du poisson fumé vendu sur le marché bamakois a été multiplié par 15, celui du poisson séché par 21, tandis que les prix des denrées alimentaires ont été multipliés par 11 (Bulletins mensuels de statistique, 1962 à 1986). Depuis, on constate une baisse des prix des produits halieutiques (Prix, bulletin mensuel, 1986 à 1991). Il semble que le consommateur moyen se tourne vers d'autres produits tels que le poisson congelé (vendu à Bamako au prix de 500 FCFA le kg), la viande bovine (dont le prix avoisine 700 FCFA le kg), voire les bouillons cubes (9). Cette substitution du "poisson Mopti" par d'autres protéines animales n'étonnera point lorsqu'on sait qu'en 1991, le SMIG correspondait à 12 kg seulement de *Tilapia* séché achetés à Bamako (Prix, 1991) et à 19 kg achetés à Mopti (source : Opération Pêche Mopti).

Signalons enfin que cette même faiblesse du pouvoir d'achat impose des limites à la valorisation des produits de la pêche par des procédés de transformation sophistiqués tels qu'ils ont été promulgués sans succès par l'Opération Pêche Mopti. Même les procédés

(8) Étant donné la pluralité des engins, l'effort de pêche a été exprimé en "sortie journalière". Celle-ci concerne généralement un à deux pêcheurs (sauf pour les grandes sennes qui nécessitent une dizaine de personnes), et dure au maximum trois heures. Pour des raisons matérielles, la productivité du travail n'a pu être précisée davantage. Nous disposons, cependant, de certaines données à propos de la productivité du capital technique (chap. 4.2).

(9) 84 % des ménages bamakois en consomme (Poget, 1987).

classiques de fumage et de séchage ne correspondent pas à un quelconque souci de valorisation, mais à une nécessité matérielle. On peut illustrer ce phénomène à l'aide de l'exemple suivant. En 1991, le prix en gros pour le poisson-chien séché (*Hydrocynus*) était en moyenne de 1 136 FCFA par kg à Mopti. En vendant l'équivalent en frais, le pêcheur pouvait obtenir une recette de 1 420 FCFA (source : Opération Pêche Mopti).

Stratégies sociales, stratégies économiques

Pendant les années fastes de l'activité halieutique, les pêcheurs étaient considérés comme la catégorie socio-professionnelle la plus aisée du Delta (MISES, 1961). Le souci d'accumuler - que ce soit dans la pêche ou non - faisait alors partie intégrante des stratégies de production. Pour les travaux champêtres, les pêcheurs les plus nantis de Kolenzé faisaient même appel à la main-d'oeuvre du Pondori. Les migrants ramenaient de leurs déplacements des marchandises de toutes sortes, donnant par là des impulsions considérables à l'activité commerciale du village.

À l'heure actuelle, seules les capacités productives de quelques unités migrantes paraissent suffisamment grandes pour permettre, au-delà du renouvellement du capital, l'accumulation extra-halieutique. Pour la grande majorité, le souci d'augmenter les revenus à force d'investissements a cédé progressivement le pas à des considérations qui se focalisent sur la subsistance. Pour l'assurer, les pêcheurs sont amenés à répartir les

risques (d'une baisse de pouvoir d'achat et du niveau d'autoconsommation). Voilà ce qui explique un certain nivellement vers le bas du capital technique, la pluriactivité avec ses micro-investissements tous azimuts, voire l'exode et la reconversion professionnelle ne serait-ce que de certains membres de la famille.

Or, en dépit de toutes ces mutations imposées par la crise actuelle, la cohésion sociale reste une préoccupation de premier ordre. C'est à ce titre que les pêcheurs continuent à respecter - bon gré, mal gré - la division inter-ethnique et inter-régionale du travail, qu'ils donnent la priorité au troc (avec les Marka du Kewa) et au métayage agricole (dans le Kotia) au lieu de se lancer encore davantage dans l'agriculture. De même, c'est au nom de la cohésion familiale que les aînés ne donnent leur accord pour le départ des jeunes que lorsque les solutions envisageables sur place sont épuisées. Et enfin, on peut supposer que des considérations sociales amènent aussi certains grands migrants à maintenir leur organisation socio-économique, bien que leur stratégie "tout-poisson" les rende particulièrement vulnérables aux aléas de l'activité.

En l'espace de trois décennies, l'économie de la pêche du Delta est passée, en quelque sorte, d'une stratégie d'accumulation à une stratégie de répartition des risques. L'échec de certaines opérations de développement (crédits BND, Opération Pêche Mopti) est en partie imputable à une prise en compte insuffisante de cette mutation (Baumann, 1992). Ceci étant, il semble que les autorités ont d'ores et déjà commencé à l'intégrer dans leur politique. L'accent mis sur l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des techniques locales en sont les exemples les plus probants.



B. Stomal

Le poisson fumé est mis en sac pour être vendu à Mopti.